

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE AUPRÈS DE L'ENIM SUITE AU CYCLONE IRMA



Identification du demandeur

Nom du propriétaire : _____

Numéro d'employeur : _____

Nom de navire : _____

Numéro de navire : _____

Adresse de l'armement : _____

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail : _____

Êtes-vous identifié comme propriétaire embarqué ? Oui Non

Vous déclarez :

- Être un employeur et ou un propriétaire embarqué installé et ayant exercé votre activité le jour du 5 septembre 2017 dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.
- Ne pas avoir fait l'objet (vous ou votre entreprise) d'une condamnation pour travail dissimulé en application des articles L. 8211-1, L. 8221-3 et L. 8221-5 du code du travail, au cours des cinq années précédant cette demande.

Vous sollicitez (plusieurs choix sont possibles) :

- Une suspension des poursuites pour retard de paiement des titres principaux jusqu'au 31 octobre 2018 pour :**
 - le titre Enim du T4 2017 allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 qui sera émis mi-février 2018
 - le titre Enim du T1 2018 allant du 01/01/2017 au 31/03/2018 qui sera émis début mai 2018
 - le titre Enim du T2 2018 allant du 01/04/2018 au 31/07/2018
 - les éventuels titres d'intérêts moratoires relatifs aux titres précédents
- Des délais de paiement avec la mise en place d'un plan d'apurement de 5 ans maximum de toutes vos dettes anciennes et récentes.**
 - Un plan d'apurement pour la période du 01/08/2017 au 01/11/2018
 - Ou un plan qui inclut l'ensemble de vos dettes (les paiements seront imputés en priorité sur les parts salariales)
- La remise gracieuse de tous les titres d'intérêts moratoires relatifs à des dettes incluses dans le plan d'apurement.**

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE AUPRÈS DE L'ENIM SUITE AU CYCLONE IRMA



■ Une remise allant jusqu'à 50% des contributions patronales maladie et retraite pour la période du 1^{er} août 2017 au 30 novembre 2018.

Condition préalable :

- Vous êtes à jour du paiement des parts salariales de la période 01/08/17 au 30/11/18.
- Ou vous souhaitez inclure le paiement des parts salariales de la période 01/08/17 au 30/11/18 dans votre plan d'apurement.

Vous sollicitez pour vos salariés une remise de vos contributions patronales des titres du :

- T3 2017 T2 2018
- T4 2017 T3 2018
- T1 2018

À hauteur de _____ % (maximum 50%)

Vous sollicitez pour vous-même en tant que propriétaire embarqué une remise de vos contributions patronales des titres du :

- T3 2017 T2 2018
- T4 2017 T3 2018
- T1 2018

À hauteur de _____ % (maximum 50%)

NOTA : si vous êtes propriétaire embarqué, la remise de contribution patronale engendrera une diminution de vos droits à pension dans une proportion identique (50% de réduction = 50% de droits à pension en moins)

CES REMISES SERONT EFFECTUÉES APRÈS L'ÉDITION DES TITRES

Fait à _____, le / /

Signature du chef d'entreprise

Signature du conjoint

**FORMULAIRE À RETOURNER AVANT LE 30/04/2018
PAR COURRIER OU PAR E-MAIL**

ENIM

Agence comptable - Département du recouvrement (DR)

Quai Solidor - BP 125
35407 Saint-Malo Cedex

dr.ac@enim.eu